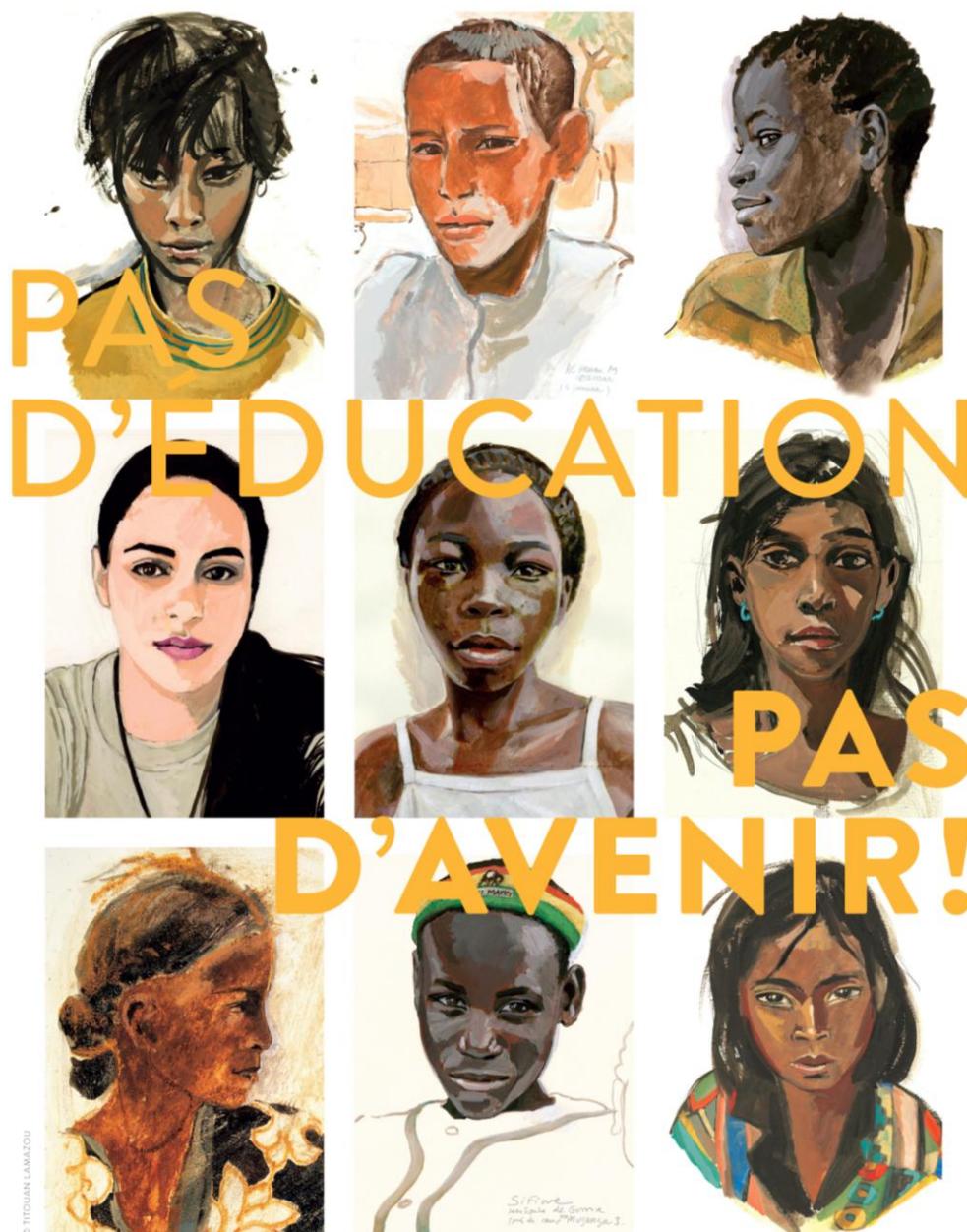


GUIDE DE CAMPAGNE

« PAS D'ÉDUCATION, PAS D'AVENIR ! » 2015



DU 11 AU 24 MAI 2015

pasdeducationpasdavenir.org

organisé par



avec le soutien de



CONTACTS

Ligue de l'enseignement - Tél : 01 43 58 97 98
Claire Lochet – clochet@laligue.org
David Lopez – dlopez@laligue.org

Solidarité Laïque - Tél : 01 45 35 13 13
Roland Biache - rbiache@solidarite-laique.org
Philippe Jahshan - pjahshan@solidarite-laique.org

www.pasdeducationpasdavenir.org & page Facebook : Pas d'Éducation, pas d'Avenir

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

SOMMAIRE

HISTORIQUE	3
OBJECTIFS.....	4
LES ACTEURS.....	5
LE MATERIEL DE CAMPAGNE.....	6
LES PROJETS	7
INFOS	8
LA COLLECTE	9
LES ANIMATIONS	12
LE CALENDRIER.....	14
BILAN.....	15
RÉCOMPENSE	15
SUIVI DES PROJETS	15

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

PRESENTATION

HISTORIQUE

Depuis 1946, date à laquelle le ministère de l'Éducation nationale a confié à la Ligue de l'enseignement la gestion de la « Quinzaine de l'école publique », cette campagne de solidarité n'a eu de cesse d'évoluer.

A l'origine, les manifestations de la Quinzaine de l'école publique contribuaient à faire connaître les actions éducatives, sportives, civiques et culturelles qui permettaient à l'ensemble des élèves d'apprendre dans les meilleures conditions possibles à l'école et hors de l'école. Les fonds recueillis grâce à la générosité publique lors de la Quinzaine du mois de mai étaient alors affectés au développement des activités éducatives complémentaires de l'enseignement.

En 2001 - 2002, la Quinzaine change de nom pour s'appeler "Pas d'Ecole, pas d'Avenir!", afin d'illustrer ses nouvelles orientations : **la défense et la promotion du droit à l'éducation pour tous et toutes** dans les pays de la ZSP¹ (Zone de Solidarité Prioritaire) et de l'OIF² (Organisation Internationale de la Francophonie). Dès 2001, Solidarité Laïque et la Ligue de l'enseignement unissent leurs forces pour mobiliser leurs réseaux et ainsi accroître la collecte de fonds pour mener à bien un nombre plus important de projets éducatifs dans le monde.

En 2010, la campagne devient « **Pas d'Education, pas d'Avenir !** » et s'élargie à plus de pays.

Le calendrier de la campagne **s'étend désormais du 1^{er} mars au 31 août**. La semaine d'action de la Campagne Mondiale pour l'Education en **mai 2015** et la Quinzaine de l'école publique **du 11 au 24 mai 2015**, marqueront un des points d'orgue de la campagne « **Pas d'Education, pas d'Avenir !** », tout comme la collecte sur la voie publique le dimanche **17 mai 2015**.

Chaque année des projets éducatifs d'associations locales sont choisis pour recevoir les fonds collectés lors de la campagne.

La campagne est aussi l'occasion de sensibiliser les élèves, de la maternelle au lycée, ainsi que l'opinion publique quant aux efforts qu'il reste à faire pour tendre vers un « droit à l'éducation pour tous ».

¹ <http://www.senat.fr/rap/a09-102-3/a09-102-38.html>

² <http://www.francophonie.org/-Etats-et-gouvernements-.html>

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

OBJECTIFS

- Favoriser le développement des systèmes éducatifs publics dans le monde ainsi que la complémentarité entre les systèmes formels et non formels d'éducation par le soutien de projets locaux.
- Favoriser l'éducation à la solidarité internationale dans les établissements scolaires français, dans les équipements de quartier et auprès de l'opinion publique.
- Renforcer l'action fédérative de la Ligue de l'enseignement et des fédérations départementales en direction du milieu scolaire.
- Elargir le réseau aux autres organisations membres de Solidarité Laïque.
- Augmenter la collecte de fonds permettant de soutenir un nombre plus important de projets.

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

LES ACTEURS

Maîtres d'œuvres

La Ligue de l'enseignement et ses fédérations départementales par délégation du Ministère de l'Education Nationale, ainsi que Solidarité Laïque.

Principaux partenaires

Milan Presse, la Ligue Internationale de l'Enseignement, de l'Education et de la Culture Populaire (LIEECP), les partenaires associatifs des pays concernés par la campagne.

Soutiens et relais de la campagne

Anima'fac, Cidem, associations locales des fédérations départementales et des organisations membres de Solidarité Laïque, associations de parents d'élèves, centres de vacances et de loisirs, centres d'animations, établissements scolaires, lycées agricoles, juniors associations, syndicats enseignants et lycéens, universités...

Partenariats institutionnels

Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, Ministère de l'Agriculture (DGER) et autorités locales dans les pays concernés par la campagne.

Parrains

Depuis 2008, divers artistes et personnalités ont apporté leur soutien à la campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir » :

Sanseverino en 2008,

Les Ogres de Barback en 2009,

Amadou & Mariam et Jimmy Adjovi Boco en 2010,

Serges Kassy et Omar Ba en 2011,

Le physicien Vincent Rivasseau et le groupe Face à la mer en 2012,

Bruce Clarke, artiste peintre en 2014,

Titouan Lamazou, artiste et navigateur en 2015.

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

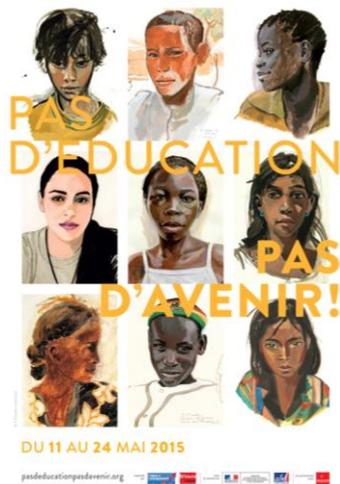
Guide de campagne

LE MATERIEL DE CAMPAGNE

L'illustrateur de la campagne

L'artiste, navigateur et écrivain, **Titouan LAMAZOU** est l'illustrateur de la campagne 2015 et en particulier de l'affiche destinée à être diffusée le plus largement possible.

Le matériel à votre disposition



L'affiche (40x60 cm). Elle est destinée à être diffusée le plus largement possible, notamment auprès des écoles, collèges et lycées, des centres de loisirs, d'animations... accrochées dans les établissements scolaires, mais aussi dans les locaux associatifs, les institutions et équipements publics, les panneaux municipaux.

Le bracelet en satin « Pas d'Education, pas d'Avenir ! », disponible en jaune, bleu ou rouge, est à vendre au prix de 1 €. L'achat de ce bracelet est un acte symbolique de solidarité et la concrétisation d'un don.

Le dépliant d'appel à dons à diffuser largement. Ce dépliant a pour objectif de collecter des fonds pour pouvoir financer un nombre plus important de projets. Il s'adresse au grand public et peut aussi bien être utilisé auprès des écoles.

Les cartes d'habilitation pour collecter sur la voie publique le dimanche 17 mai 2015.

Des **ressources pédagogiques** adaptées pour les enseignants, les éducateurs et les animateurs sont également disponibles sur le site de la campagne : www.pasdeducationpasdavenir.org

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

LES PROJETS

MODES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION DES FONDS

Réaliser le droit à l'éducation de base pour toutes et tous est l'un des plus grands défis de notre époque. Cette année encore, nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette action.

Remontée des projets et sélection

En ce qui concerne la Ligue de l'enseignement, la circulaire de novembre présentait le dossier type de **demande de financements** pour les fédérations et associations soutenant des projets. **Ce dossier était à retourner impérativement au centre confédéral avant le 27 janvier 2015.**

Le 12 mars, une commission sélectionnera les projets grâce à des critères identifiés en amont, disponibles dans l'appel à projets. Les projets retenus seront donc mis en ligne sur le site « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » et sur celui de Solidarité Laïque à partir du mois d'avril 2015.

Choix des projets bénéficiant de votre collecte

Une fois la collecte bouclée à la fin du mois d'août 2015, chaque fédération départementale ou association membre de Solidarité Laïque pourra alors affecter les fonds collectés sur le ou les projets de son choix parmi ceux sélectionnés. Une circulaire et un courrier vous rappellera l'ensemble de la démarche. Pour rappel, seul **50% de votre collecte sera affectée aux projets**. Une part servira à financer la fabrication des outils et le solde sera reversé sur l'ensemble des projets. Il est possible, comme chaque année, que votre choix soit appelé à être modifié lorsque vous avez été trop nombreux à choisir un même projet. Si vous n'avez pas émis d'autres options, la commission de sélection transfèrera les fonds collectés sur d'autres projets sélectionnés et vous en tiendra informés.

Conventionnement

Dès début 2016, la Ligue de l'enseignement confiera à Solidarité Laïque le soin d'envoyer les conventions aux porteurs de projets et d'assurer la coordination pour la bonne exécution des actions décrites dans les demandes de cofinancement.

Suivi de l'avancement des projets

Les **associations locales seront alors tenues d'informer régulièrement Solidarité Laïque** sur le financement des actions et leur déroulement (factures, bilan, photos...).

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

INFOS

Communication interne

La **communication interne** se fera par l'intermédiaire des sites de la Ligue de l'enseignement et de Solidarité Laïque, des circulaires, de la rubrique Solidarité Internationale, de la lettre hebdomadaire d'information.

Pour accéder à l'espace privé du [site de la Ligue](#) **vous devez vous connecter** et entrer **votre identifiant et votre mot de passe**. Il est composé de la façon suivante : première lettre de votre prénom + votre nom attaché en minuscules, sans point ni espace. Si cela ne fonctionne pas, c'est certainement dû au fait que votre fédération n'a pas transmis votre identifiant au service communication de la Ligue de l'enseignement. Vous pouvez toujours effectuer cette démarche auprès de Marie-Sophie THIROUX : msthiroux@laligue.org. Attention, les demandes ne sont pas faites individuellement mais doivent passer par les Secrétaires Généraux ou Délégués Généraux pour des raisons bien compréhensibles de confidentialité.

Le site de Solidarité Laïque est accessible sans mot de passe.

Communication externe

La **communication vers l'extérieur** se fera par le biais des *Idées en mouvement* qui publie régulièrement des articles sur la campagne "Pas d'Education, pas d'Avenir !", de *La Lettre* de Solidarité Laïque et du site de la campagne : www.pasdeducationpasdavenir.org

Des annonces publicitaires et des rédactionnels seront repris dans les publications des organisations membres de Solidarité Laïque et dans plusieurs titres de Milan Presse.

N'hésitez pas à nous faire part des actions organisées dans votre département et pouvant faire l'objet d'un article dans la newsletter de la campagne et sur le site dédié. Pour cela, envoyez simplement une description de votre action de soutien en précisant les dates et lieux à Claire LOCHET (clochet@laligue.org).

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

COMMENT MENER LA CAMPAGNE ?

LA COLLECTE

« Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015 se déroulera du 1^{er} mars au 31 août. Son temps fort sera la Quinzaine de l'école publique **du 11 au 24 mai 2015** et la collecte sur la voie publique **le dimanche 17 mai 2015**. Cette dernière pourra être réalisée dans les écoles, les collèges, les lycées, les centres de loisirs, de vacances, les centres d'animation... et auprès d'un très large public composé d'enfants, d'enseignants, d'acteurs de l'éducation, et plus largement de citoyens... Pour plus d'idées de collecte, n'hésitez pas à consulter le « **Kit – Animation et documents techniques de la campagne** ».

Distribution et utilisation du matériel de la campagne dans les établissements scolaires

- Le matériel (bracelets, affiches, dépliants et cartes d'habilitation) est intégralement fabriqué par la Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque. Il est mis gratuitement à votre disposition.
- Il est envoyé dans le courant du mois de février dans les fédérations départementales pour être distribué auprès établissements scolaires. Dans les colis adressés aux établissements, les fédérations départementales joignent les outils de la campagne. Au-delà des cartes d'habilitation pour la collecte du 17 mai et des bracelets à vendre, il y a aussi les affiches de la campagne. Ces affiches sont destinées à être accrochées dans les établissements scolaires, dans les locaux associatifs, les institutions et équipements publics, les panneaux municipaux... Les fédérations départementales joignent également le dépliant d'appel à dons. Il permet au directeur d'école ou au chef d'établissement qui reçoit le matériel, de comprendre immédiatement l'objectif de la campagne et d'en informer son équipe.
- Le matériel sera envoyé par Solidarité Laïque à ses associations membres qui lui en auront fait la demande. Ce matériel sera utilisé pendant la quinzaine de collecte **du 11 au 24 mai 2015** dans les établissements scolaires et à l'occasion de toute autre manifestation en lien avec la campagne jusqu'à la fin du mois d'août, date de la clôture officielle de « Pas d'Education, pas d'Avenir » 2015.
- La distribution du matériel aux établissements peut se faire par le biais des inspections académiques invitées à le faire par le Ministère de l'Education Nationale : il est donc important de leur demander le plus rapidement possible s'il est possible qu'elles prennent en charge la distribution du matériel de la collecte.
- Une fois tous les outils reçus, les enseignants de l'établissement organisent la sensibilisation des élèves sur le pays choisi et leur remettent les bracelets à vendre dans leur entourage (famille, amis, voisins, associations sportives...). L'achat de ces bracelets est un acte symbolique de solidarité et la concrétisation d'un don.
- La date de la collecte sur la voie publique est fixée au dimanche 17 mai 2015. Comme chaque année, ce sont les enseignants qui remettent les cartes d'habilitation et les bracelets aux élèves. Ils peuvent utiliser des boîtes recyclées sur lesquelles sont collées des affiches de la campagne pour collecter les fonds. La collecte sur la voie publique peut également être organisée sur l'initiative de la fédération en collaboration avec les associations affiliées.

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

- En 2015, les militants de la Ligue de l'enseignement et de Solidarité Laïque se mobiliseront également pour la collecte de rue par la vente de bracelets, mais aussi par l'organisation de manifestations sportives (cross, rallyes...) et culturelles (concerts de soutiens locaux, événements associatifs solidaires, projection de films sur la solidarité internationale...).
- Les associations membres de Solidarité Laïque disposeront de cartes d'habilitation délivrées par la Ligue de l'enseignement et jointes à l'envoi du matériel après inscription auprès Solidarité Laïque.
- Les produits de la vente ainsi que les bracelets restants sont à retourner à l'établissement qui les transmettra dans leur intégralité à la fédération départementale de la Ligue de l'enseignement ou au siège de l'association membre de Solidarité Laïque. Une circulaire fixera les modalités concernant la remontée de la collecte au centre confédéral ou à Solidarité Laïque selon le cas.

Comment mobiliser d'autres partenaires ?

La mobilisation de nouveaux partenaires est importante pour compléter les dons de manière significative. C'est aussi la visée de certains outils adressés aux établissements comme les affiches et les dépliants d'appel à dons.

Les municipalités de votre département, et plus particulièrement les élus en charge des affaires scolaires et les directeurs des services enseignement et éducation peuvent être informés et sollicités pour travailler de concert.

Les associations de parents d'élèves, ainsi que les autres structures associatives peuvent être directement mobilisées par les fédérations départementales. Solidarité Laïque mobilisera pour sa part les fédérations nationales, les syndicats de personnels de l'éducation nationale... afin qu'ils diffusent l'information auprès de leurs réseaux locaux et dans leurs journaux. Les structures locales pourront ainsi prendre contact avec le responsable du suivi de la campagne que les fédérations départementales nous aurons indiqué pour récupérer du matériel destiné à leurs militants. Les associations mobilisent donc localement les adultes qui dans ce cas peuvent, par exemple, inciter les élèves à faire la collecte avec eux. Les associations organisent et centralisent la collecte de leurs militants et remettent ensuite l'argent aux fédérations départementales ou au siège de l'association membre de Solidarité Laïque.

Vous pouvez sensibiliser **les ESPE** (anciennement appelés IUFM) à la campagne "Pas d'Education, pas d'Avenir !" en prenant contact avec eux pour organiser l'information et l'appel à dons.

Le même type de démarche a été mené en direction du secteur USEP-UFOLEP de la Ligue de l'enseignement, des Juniors associations et des membres de Solidarité Laïque pour qu'ils relaient et mobilisent leurs délégués et associations ou groupes locaux.

Les fédérations et associations membres de Solidarité Laïque pourront en outre mobiliser les nombreuses **associations de migrants** suivant leur région.

L'affectation des fonds

Sur demande du Ministère de l'Education Nationale et conformément à l'esprit du Comité de la Charte régissant les grandes collectes, les fonds seront affectés dans leur intégralité aux projets de soutien à l'éducation coordonnés par la Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque dans le cadre de la campagne "Pas d'Education, pas d'Avenir !".

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

Plus spécifiquement, sur l'ensemble des produits des ventes, **100 % moins 10 % de frais de gestion (pour les fédérations départementales et les membres de Solidarité Laïque) sont reversés au centre confédéral de la Ligue de l'enseignement.** Les fédérations décideront d'affecter 50 % de cette somme sur un projet, le restant servant en partie à couvrir les frais de fabrication des outils de la campagne et à financer les autres projets. La circulaire qui sera transmise au réseau rappellera en détail la démarche.

L'appel national aux dons individuels

Un des enjeux, dans la nouvelle configuration de la campagne, est de développer les dons individuels.

Un dépliant et des annonces publicitaires d'appel à dons seront diffusés largement.

- La Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque mèneront une campagne de relations presse en direction de la presse spécialisée (journaux syndicaux, mutualistes...) et généraliste. Un dossier de presse et des communiqués que vous pourrez adapter pour la Presse Quotidienne Régionale vous seront envoyés et seront également téléchargeables sur le site de la campagne : www.pasdeducationpasdavenir.org
- Un compte national est ouvert pour recevoir les dons individuels. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Solidarité Laïque qui se chargera de l'envoi du reçu fiscal et de l'information sur les projets.
- Les fédérations départementales et associations impliquées dans la campagne **peuvent elles aussi lancer un appel à dons** en utilisant leurs fichiers de contacts ou en montant des appels communs avec d'autres réseaux et partenaires.

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

LES ANIMATIONS

La légitimité de la campagne

La campagne a toute légitimité pour mener cette sensibilisation puisqu'elle est indiquée chaque année dans le Journal Officiel de la République Française :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029965378>

Quelles entrées dans les programmes scolaires ?

La Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque ont travaillé sur la question du lien entre les campagnes **Education Pour Tous** et les programmes scolaires. Vous pouvez retrouver des informations à ce sujet sur les pages :

www.solidarite-laique.org et www.pasdeducationpasdavenir.org.

Pour en savoir plus :

- le site du Ministère de l'Education nationale : www.education.gouv.fr

- le site du Scéren-Cndp : www.cndp.fr qui reprend les programmes collège et lycée en indiquant les entrées possibles.

Quand commencer ?

Officiellement la campagne est lancée chaque année en novembre, au Salon Européen de l'Education. Si vous souhaitez mobiliser les enseignants bien en amont, c'est-à-dire avant même le lancement officiel en novembre, c'est possible. La campagne s'intègre dans une dynamique annuelle sur le thème de l'éducation pour tous. Il est important de le rappeler aux enseignants et aux autres partenaires afin d'inscrire votre travail dans la durée et l'engagement de tous.

Ainsi, la campagne "**Pas d'Education, pas d'Avenir !**", temps fort et prioritaire de nos associations sur le droit à l'éducation pour toutes et tous, est complétée par les opérations suivantes menées dans le cadre de notre collectif Solidarité Laïque :

- **La Rentrée Solidaire "Un cahier, Un crayon"** de septembre à novembre³
- **La Campagne Mondiale pour l'Education** en mai, coordonnée par Solidarité Laïque⁴

Il est donc intéressant d'utiliser ce calendrier en mettant en cohérence les actions de nos mouvements laïques rassemblés au sein du collectif Solidarité Laïque.

³ www.uncahier-uncrayon.org

⁴ <http://www.solidarite-laique.org>

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

Les outils pédagogiques

Des ouvrages, des vidéos, des photographies, des CD-Rom, des DVD, des jeux, des expositions... sont disponibles dans le réseau de la Ligue de l'enseignement, Solidarité Laïque et RITIMO. Des fiches ressources et pédagogiques géographiques et thématiques sont accessibles sur www.pasdeducationpasdavenir.org.

Les partenaires locaux

C'est à vous d'identifier au niveau départemental quelles sont les ressources opérationnelles, pédagogiques, financières... suivant les associations affiliées ou non de votre département, les associations de migrants, les collectivités locales, etc.

Les financements possibles

Les **collectivités locales** (Conseils régionaux, généraux et communes), avec le développement de la coopération décentralisée, peuvent soutenir vos projets d'animations locales, mais aussi le financement des projets éducatifs directement dans les pays du Sud. Quelques informations sont disponibles auprès de Cités Unies France (www.cites-unies-france.org), mais le plus simple est de contacter directement vos collectivités.

Les **services déconcentrés** de l'Etat (DDJS, DDASS, DRAC...), suivant la nature de vos animations et le public que vous ciblez, peuvent également apporter leur soutien.

Les **associations**, à travers :

- La Semaine de la Solidarité Internationale qui a lieu lors de la troisième semaine de novembre : des cofinancements peuvent être obtenus pour des animations. Information : www.lasemaine.org
- La Campagne "Demain le monde" : cofinancements d'animations auprès du public scolaire sur le thème de la "Santé pour tous et pour toutes". Information : www.demain-le-monde.org
- Le Label Solidarité Laïque. Information : <http://www.solidarite-laique.org>

Plus la campagne sera intégrée en amont dans votre projet fédéral ou local, plus vous aurez de facilités à trouver des financements au niveau local et pourrez utiliser la campagne comme un outil pour faire de l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Campagne « Pas d'Education, pas d'Avenir ! » 2015

Guide de campagne

LE CALENDRIER

Mars 2015

- **1^{er} mars** : Début de la campagne 2015
- **12 mars** : Commission de sélection des dossiers de demande de cofinancement. Les porteurs de projets seront tenus au courant au plus vite de l'avis émis.

Avril - Mai 2015

- **Du 26 avril au 2 mai** : Semaine Mondiale d'Action de la Campagne Mondiale pour l'Education sur le thème du droit à l'éducation de 2000 à 2030.
- **Du 11 au 24 mai** : **Quinzaine de l'école publique – temps fort de la campagne.**
- **Dimanche 17 mai** : Jour de collecte sur la voie publique.

Juillet à septembre 2015

- Les écoles, les établissements scolaires, les organisations membres de Solidarité Laïque et les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement mettent en place des actions de collecte et choisissent le projet qu'ils souhaitent soutenir **parmi** ceux indiqués sur le site de la campagne⁵ et le carnet de projet PEPA 2015.

Septembre 2015

- L'ensemble des fonds collectés par les fédérations départementales remonte au siège de la Ligue de l'Enseignement à Paris. Les organisations membres de Solidarité Laïque font remonter l'ensemble des fonds collectés à Solidarité Laïque.

Janvier 2016

- Solidarité Laïque centralise l'ensemble des fonds collectés pour les transférer aux porteurs de projets, suite à la signature d'une convention.
- **Le porteur de projet est responsable de la mise en œuvre de l'action et de ses justifications** (rapport d'activité / rapport financier obligatoires).
- Chaque porteur de projet est chargé de préparer régulièrement des informations sur l'avancement des activités suivant un programme inscrit dans la convention.

⁵ Pour rappel, seuls **50% de votre collecte sera affectée aux projets**. Une part servira à financer la fabrication des outils et le solde est reversé sur l'ensemble des projets.

ET APRÈS LA CAMPAGNE ?

BILAN

Chaque année, nous essayons d'améliorer l'organisation de la campagne et vos avis sont importants. Une fiche vous sera transmise pour que vous nous fassiez remonter vos remarques à la fin de la campagne.

Vous pourrez aussi nous transmettre votre **revue de presse** sur la campagne relatant les animations locales que vous avez pu organiser ou co-organiser.

L'ensemble de ces documents serviront à :

- fournir un état des lieux global sur la mise en œuvre de la campagne,
- relater vos actions dans le rapport annuel de la Ligue de l'enseignement,
- et bien sûr améliorer la conduite de la campagne !

RÉCOMPENSE

Notre partenaire Milan Presse offre des abonnements pour les établissements et structures ayant le plus collectés dans chaque département. Il vous est donc demandé de communiquer les coordonnées des structures participantes en même temps que les fiches bilan afin de mettre en place rapidement ces abonnements.

SUIVI DES PROJETS

Tous les projets financés à partir de l'édition 2010 sont suivis par Solidarité Laïque, qui se charge d'informer la Ligue de l'enseignement. Les associations, porteurs de projets, transmettent au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions des comptes-rendus d'activité et des bilans financiers.

En cas de demande spéciale au cours de l'année, vous pouvez contacter le Centre confédéral pour plus d'informations.

= CONTACTS =

Ligue de l'enseignement - Secteur International

David Lopez – Pilotage général (dlopez@laligue.org)
Claire Lochet – Suivi de la campagne (clochet@laligue.org)
3, rue Récamier – 75341 Paris Cedex 07
Tél. 01.43.58.97.95 – Fax. 01.43.58.97.88

Solidarité Laïque

Roland Biache – Pilotage général (rbiache@solidarite-laique.org)
Philippe Jahshan (pjahshan@solidarite-laique.org)
22 rue Corvisart 75013 Paris
Tel 01 45 35 13 13 – fax 01 45 35 47 47